

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES
THE GRADUATE INSTITUTE OF INTERNATIONAL STUDIES

COMMISSION NATIONALE POUR LA PUBLICATION DE
DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES

Procès-verbal de la séance du jeudi 20 octobre 1988
à Berne, Schweizerhof, de 14h.15 à 16h.00

Présents : Mme B. Mesmer, MM. Biaudet, Bourgeois, Dreyer (représentant M. Collart), Fleury, Gauye, Imboden, Marguerat, Perrenoud et Roulet.

Excusés : MM. Bergier, Collart, Dubois, Kreis et Ruffieux.

En l'absence du Président de la Commission, le Professeur Jacques Freymond, hospitalisé, c'est M. Oscar Gauye, vice-président, qui préside la séance.

Le point essentiel de l'ordre du jour est l'établissement du plan de publication des volumes en voie d'achèvement. On procède à l'état des travaux des derniers volumes en cours d'élaboration ou de publication. L'ordre de parution peut être établi de la manière suivante :

Vol. 11 : il est en voie d'impression. La sortie de presse peut être prévue au printemps 1989.

Vol. 1 : Le manuscrit est déposé à l'imprimerie et le Fonds national a déjà donné son approbation sur le plan scientifique (ainsi que sur le plan financier depuis cette séance). La parution peut être prévue pour la fin 1989. M. Biaudet envisage de présenter une demande de subside au Fonds national pour la rétribution d'un collaborateur attaché à la correction des épreuves. Cette demande de subside doit être présentée avant le 31 mars 1989.

Vol. 4 : M. Dreyer confirme de la part de M. Collart que le manuscrit est achevé et qu'il sera remis au Bureau de la Commission dans les jours qui viennent.

./...



Vol. 15 : Le manuscrit, qui est pratiquement achevé, doit encore être mis au net; M. Marguerat espère pourvoir en faire achever la dactylographie par le secrétariat de l'Institut d'histoire en mars 1989. M. Perrenoud collaborera à la finition du volume jusqu'à la fin décembre 1988. A la demande du Bureau, il a effectué des recherches complémentaires dans le fonds des Rapports politiques; un certain nombre de ces rapports ont été retenus et sont déjà intégrés au manuscrit.

Vol. 13 : Le manuscrit a été déposé auprès du Bureau; celui-ci a estimé qu'un travail de coordination devait être effectué entre les documents retenus dans ce volume et les deux autres volumes qui couvrent la 2e guerre mondiale. Des compléments doivent donc être apportés au manuscrit tel qu'il a été présenté. M. Perrenoud a été chargé d'effectuer les travaux nécessaires en collaboration avec M. Bergier, les éditeurs des volumes 14 et 15 et le Bureau.

Vol. 12 : Le manuscrit pourra être achevé en 1989. Sa parution peut être prévue pour 1990.

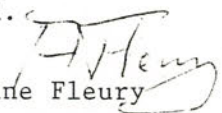
Vol. 14 : C'est le dernier volume à avoir été pris en charge. La recherche a commencé en 1986. Elle est encore au stade du dépouillement des dossiers; le manuscrit pourra être achevé en 1991.

En conclusion, M. Gauye déclare que la Commission prendra en considération l'ordre de dépôt des manuscrits et de leur approbation par la Commission pour les transmettre à l'éditeur Benteli et au Fonds national.

Dans le souci de ne pas retarder le rythme des parutions, M. Gauye souligne au nom du Bureau la nécessité d'informer ce dernier, dans les meilleurs délais, des demandes éventuelles de subside devant servir à financer un collaborateur pour la correction des épreuves.

Divers : Des suggestions sont avancées en vue de contribuer à faire connaître la collection tant au public suisse (radio, TV, etc.) qu'au niveau international, en signalant les auteurs potentiels de compte rendu.

Avant de clore, la Commission demande à M. Gauye d'envoyer un message de sympathie au Président Jacques Freymond.


Antoine Fleury

Secrétaire de la Commission

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES
THE GRADUATE INSTITUTE OF INTERNATIONAL STUDIES

Genève, le 24 novembre 1988

P.B. 10.2.

Aux membres de la Commission nationale pour la
publication de documents diplomatiques suisses

Chère Madame,
Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous remettre ci-joint le
procès-verbal de la dernière séance de notre Commission qui
a eu lieu à Berne le 20 octobre 1988.

Veillez agréer, chère Madame, cher Monsieur,
l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Antoine Fleury

annexe

Secrétaire de la Commission